



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2022

N°2022-06-02

Présents : Mesdames, Messieurs Gabriel DOUBLET, Danielle COTTET, Robert BOSSON, Pascale BURNIER, Jean-Marc PEUTET, Gabriel LYONNET, Séverine BALSAT, Bénédicte DONSIMONI, Alain BARATAY, Marie-Christine BELLUZZO, Jean-Michel RAVEL, Guylaine PITTET, Sonia SABOUREAU-RASCAR, Marie-Laure CHARDON, Jérôme LAYAT, Yannick CHARVET, David BOZON, Lucile COTTY, Jean COMBETTE.

Absent.e.s excus.é.es et représent.é.es : Madame, Messieurs Catherine MOUCHET représentée par Robert BOSSON, Steve BONNARD représentée par David BOZON, Brigitte SOFI représentée par Gabriel LYONNET, Kris AILLAUD représentée par Gabriel DOUBLET, Natasha LAVY représentée par Yannick CHARVET, Aurélie MARCHAND représentée par Danielle COTTET.

Absents excusés : Giovanni LEONE DE MAGISTRIS, Laurent RUIZ.

Assistent : Merve GÜNLÜ & Grégory DEREMBLE

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h43

1 - Approbation du compte-rendu du 7 avril 2022

Approuvé à l'unanimité.

2 - Nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121.15 du CGCT

Madame Danielle COTTET

3 - Information, actualités sur les commissions communales, intercommunales, structures intercommunales

- *Route des Tattes :*

Monsieur Robert Bosson résume la réunion concernant les travaux route des Tattes à l'Agglo, le lundi 30 mai 2022 : « Une entente de coordination a été mise en place pour la réalisation des réseaux secs et humides ».

Le chantier démarrera en septembre 2022 par le chemin du Carré, et la première partie de la route des Tattes. Cette première phase se terminera avant l'hiver 2022 et les travaux reprendront au printemps 2023, suite à la mise en service de la piste.

L'étude environnementale est en cours, le rapport sera rendu courant juillet 2022.

Les travaux de la piste commenceront en octobre 2022, pour une mise en service printemps 2023, correspondant à la continuité du chantier.

Pendant les travaux, un parking provisoire sera créé sur une partie de la route du Pommi. La circulation se fera en sens unique de la rue de la Charrière à la rue de l'Archet.

Toute la durée du chantier, les travaux s'effectueront entre 8h30 et 16h30.

- *Chantier du Bourgeau :*

Monsieur Robert BOSSON : « Le chantier se déroule selon les prévisions. Lors des travaux, l'entreprise a découvert un réseau d'eaux pluviales en mauvais état. La réparation s'effectuera dans le cadre des travaux ».

- *Eclairage Public :*

Monsieur Robert BOSSON : « Dans le cadre de l'opération la nuit est belle, l'extinction des lumières entre 22h et 5h du matin a débuté hier, le 1^{er} juin, elle se poursuivra jusqu'au 22 septembre 2022 ».

- *Vitesse excessive* :

Monsieur Robert BOSSON : « Les riverains se plaignent à nouveau des excès de vitesse, route des Allobroges et la route de la cave aux fées. Une demande de contrôle radar a été faite auprès de la police intercommunale ».

- *Assises Européennes de la Transition Energétique* :

Monsieur Le Maire explique que cette semaine se sont déroulées les assises Européennes de la Transition Energétique à Palexpo (Canton de Genève). Plus de 1500 visiteurs se sont déplacés, la commune de Saint-Cergues était représentée deux reprises : concernant l'éclairage public (la nuit est belle), ainsi que pour la signature de la convention Enedis, qui teste et contrôle l'ensemble des points lumineux de la commune.

- *CitoyENERgie* :

Monsieur Alain BARATAY explique la rencontre avec CitoyENERgie concernant les panneaux au sol sur l'ancienne décharge.

Monsieur Jean-Michel RAVEL : « Est-ce que l'on peut installer des ombrières sur les parkings au-dessus de l'école ? »

Les Elus demandent à M. BARATAY et CitoyENERgie de faire une présentation dans un prochain conseil.

- *Gens du Voyages* :

Le Maire : « Les Gens du Voyages sont bien partis à Reignier lundi soir ».

- *Jeudi Jonctés* :

Le Maire rappelle que ce soir a lieu le lancement des Jeudi Jonctés.

- *Riverains de la Gare* :

Monsieur Alain BARATAY : Une réunion avec les riverains de la gare s'est déroulée ce soir avant le conseil, l'étude du cabinet INDDIGO est en cours pour le marquage au sol, la limitation de vitesse à 30 km/h et mise en place de chicanes.

Il serait utile de concerter le service voirie pour essayer de mettre en place un dispositif.

- *Bulletin Municipal* :

Madame Danielle COTTET rappelle que la mise sous plis des bulletins a été effectuée hier (1^{er} juin 2022), la distribution aux habitants est en cours.

- *Élections législatives* :

Madame Danielle COTTET : « il reste des créneaux vides pour les élections, et pour le dépouillement il faudra prévoir 3 tables de dépouillement »

- *Salle le Balcon* :

Monsieur Gabriel LYONNET : « Les chaises qui sont habituellement au Bar, ne sont plus là pour les événements du club l'âge heureux les jeudis. »

Voir avec les services pour qu'elles restent au Bar.

- *Installation des Bancs* :

Monsieur Alain BARATAY évoque le sujet des installations des bancs public prévus, il demande à Monsieur Gabriel LYONNET de faire un recensement auprès des participants au club « l'Âge heureux » afin de situer les emplacements. Ensuite d'informer Monsieur Jean-Marc PEUTET, pour qu'il puisse travailler sur les faisabilités.

4 – Délégation de signature à M. le Maire

Néant.

5 – Désignation des Jurés d'assises

- BOBIER Anne, Marie, Germaine
- PACCARD épouse DOMBRE Marine, Marie-Line
- RIBAUDO Jérôme
- ZACKARIN Margo, Marion, Amandine
- TABORIN épouse DEL MORAL Véronique, Germaine, Marcelle

- GABARRE épouse DELCROIX Laurence, Daniele
- LA ROSA Carine, Claire-Marie
- FURTER Cyril, Rémy
- VUILLOUD Adrien, Jean, Louis
- PUMA Giuseppe
- NAUCHE Nicolas
- CARRE Philippe
- FAVERO Claudine
- PALLUD Nicolas

6 – Délibération acquisition parcelle B n°3136 située au lieudit « Les Pauses Longues »

Madame Danielle COTTET présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

7 – Acquisition de la parcelle C n°4437 Champ Duboule

Madame Danielle COTTET présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

8 – Acquisition de la parcelle C n°4440 Champ Duboule

Madame Danielle COTTET présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

9 – Convention ENEDIS servitude parcelle B 2882 L'Ile

Madame Danielle COTTET présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

10 – SYANE – confirmation de la compétence optionnelle « éclairage public »

Monsieur Robert BOSSON présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

11 – Composition Commission Appel d'Offres

Monsieur le Maire présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

12 – Prémption locaux commerciaux et professionnels

La délibération sera présentée lors de la prochaine séance.

13 – Taxe locale pour la publicité extérieure

La délibération est retirée.

14 – Acquisition du Berlingo électrique

Monsieur le Maire présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

15 – Infracos

Monsieur le Maire présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

16 – CDAS 2022 : sollicitation d'une subvention

Monsieur le Maire présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

17 – DSIL 2022 : demande d'une subvention pour la réalisation d'un club house attenant aux terrains de tennis

Monsieur le Maire présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

18 – Renouvellement des statuts d'Annemasse Agglo

Monsieur le Maire présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

19 – Charte des bénévoles de la bibliothèque

La délibération sera présentée à la prochaine séance.

20 – Modification du règlement intérieur du pôle éducation

Monsieur le Maire présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

21 – Recours au service civique

Monsieur le Maire présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

22 - Porter à connaissance au Conseil Municipal

Néant.

23 - Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h24.

Madame la Secrétaire de Séance
Mme. Danielle COTTET

Monsieur le Maire
M. Gabriel DOUBLET